

## **FAPI 2017-2020**

## Département du Bas-Rhin Financement 2017

_	DOMAINE	N°Fiche	Titre de la fiche	Coût annuel
D.1	Formation et mise à l'emploi des publics ciblés prioritaires (les jeunes – les bénéficiaires du RSA, dont les réfugiés			
	<u>-</u>	Fiche 1.1	Le Bafa, une première et nécessaire action qualifiante dans le domaine de l'animation	33 000 €
	F	Fiche 1.2	La préparation ultime à l'accès à l'emploi, par l'acquisition des bases des savoirs-être nécessaires	55 000 €
		1.6.1.6 1.2	pour réussir son recrutement (entrée en SIAE ou en emploi direct)	
		Fiche 1.3	Le renforcement de l'accès à la formation et l'employabilité des salariés en structure d'insertion par	40 000 €
		F: 1 4 4	l'activité économique, en partenariat avec l'URSIEA ;	45.000.6
		Fiche 1.4	La maitrise de la langue française (ou allemande) pour accéder à des métiers en tension	45 000 €
		Fiche 1.5	Le soutien au développement de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire avec le soutien de la création d'une SCIC : Appuiculteurs ;	47 930 €
		Fiche 1.6	Le portage salarial permettant à des associations ou communes de petite taille de recruter des contrats aidés (entre 8h et 20h) et d'engager des publics en difficulté (allocataires du RSA) dans des parcours professionnels	60 000 €
		Fiche 1.7	La création d'une plateforme de mise en relation entre entreprises et allocataires du RSA.	25 000 €
				305 930 €
D.2 Insertion sociale des personnes les plus fragiles (les jeunes, les bénéficiaires du RSA)				
'		Fiche 2.1	L'engagement bénévole et citoyen comme vecteur de socialisation : les maisons de l'engagement	50 000 €
		Fiche 2.2	La lutte contre le décrochage scolaire : offrir davantage de chances	19 000 €
		Fiche 2.3	Le pied à l'étrier à travers la participation à des ateliers Passerelles	144 000 €
		Fiche 2.4	La lutte contre l'illettrisme à tout âge.	12 000 €
		•		225 000 €
D.3 Le logement comme vecteur d'intégration sociale				
		Fiche 3.1	L'accès ou le maintien pour des personnes souffrant de troubles psychiques	50 000 €
			Le développement du logement accompagné pour des publics cibles non pris en charge dans le cadre	
		Fiche 3.2	du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (jeunes majeurs étrangers ; réfugiés	120 000 €
			njeunes majeurs etrangers , rerugies	170 000 6
				170 000 €

TOTAL 700 930 €